

## SOMMAIRE DE LA DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PERSONNELS Députée ou député 2021-2022

## Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale (RLRQ, c. C-23.1, art. 40)

Α	Membre :	AUDREY BOGEMANS
В	Circonscription :	IBERVILLE
С	Nature et source des revenus et avantages totalisant 10 000 \$ et plus, reçus durant les 12 mois précédant la déclaration ou au cours des 12 prochains mois pour une prestation déjà effectuée : art. 40, 2° al. 1°	Outre les indemnités et allocations résultant de l'exercice de la charge de membre de l'Assemblée nationale :  Revenu à titre de présidente :  Ferme Bogemans Inc.
D	Immeuble sur lequel la députée ou le député détient un intérêt et qui fait l'objet d'un avis d'expropriation : art. 40, 2 <sup>e</sup> al. 2°	Ne s'applique pas.
Е	Nature de l'activité professionnelle, commerciale ou industrielle exercée au cours des 12 mois précédant la déclaration, en indiquant pour le compte de qui :  art. 40, 2e al. 3°	<ul> <li>Présidente, Ferme Bogemans Inc.</li> <li>Présidente, Groupe Bogemans Inc.</li> <li>Présidente, 9369-3489 Québec Inc.</li> </ul>
F	Objet et nature de l'avantage reçu ou à recevoir au cours des 12 mois précédant la déclaration ou des 12 mois suivants, dans le cadre d'un marché conclu avec le gouvernement, un ministère ou un organisme public : art. 40, 2 <sup>e</sup> al. 4°	Ne s'applique pas.

G	Renseignements relatifs à tout intérêt faisant l'objet d'une fiducie sans droit de regard ou d'un mandat sans droit de regard :  art. 40, 2° al. 5°	Ne s'applique pas.
н	Nom des entreprises, personnes morales, sociétés, associations, successions et fiducies mentionnées dans la déclaration et l'intérêt en cause : art. 40, 2º al. 6°	Outre les renseignements auxquels réfèrent les paragraphes C et E:  Association des maraîchers du Marché public du Vieux Saint-Jean, administratrice;  Agriconseils Montérégie, administratrice;  Centre de la petite enfance La p'tite caboche, administratrice;  Chambre de commerce et de l'industrie du Haut-Richelieu, administratrice;  Comité d'appui à la relance économique de Saint-Jean-sur-Richelieu, membre;  École secondaire Marcellin-Champagnat, administratrice;  Ferme Bogemans Inc., actionnaire, administratrice et créancière;  Groupe Bogemans Inc., actionnaire et administratrice;  Producteurs de grains du Québec, ambassadrice 2020-2021;  Vitrine conservation de la santé des sols par Équiterre et Coordination services-conseils agronomique du Québec, ambassadrice 2021-2022;  9369-3489 Québec Inc., actionnaire.
ı	Autres renseignements : art. 40, 2 <sup>e</sup> al. 7°	Aucun autre renseignement.

Préparé par le bureau du Commissaire à l'éthique et à la déontologie

2023-03-24